



**Etape intermédiaire  
de l'Agenda 21 territorial :**

***Diagnostic et orientations  
développement durable***

**Avis du  
Conseil de Développement Erdre et Gesvres**

Février 2012

Membres du groupe « Agenda 21 » qui ont participé à la démarche :

BOURDEAU	Lucien	HIBERT	Bertrand
BOUSSAUD	Florian	HOUGRON	Philippe
BROCHU	Michel	JAECK	Marie-Eve
BURCKEL	Michel	LAMOTTE	François- Xavier
CAILLE	Sylvie	LEGRAND	Gérard
CERCLIER	Morgane	LEHUDET	Maryvonne
CHAUVIN	Frédérique	LEMAIRE	Jean-Yves
COYARD	Jean-François	LERAT	Yvon
De MONTGLOFIER	Hervé	MADOUAS	Hervé
DION	Emmanuel	MARCHAND	Joseph
DUFOUR	Emily	MARTIN	Eric
DUFOURD	Eva	MARTIN GOUSSET	Jean
DUMAY	Justine	MENAGER	Donatienne
FISSEAU	Valentina	MENET	Didier
GAUDIN	Victor	ROBERT	Paul
GRANGER- REGNIER	Marie- Madeleine	SAUTEREAU DU PART	Roger
GRENES	Véronique	SUCHET	Carole
GUINE	Patrick		

Note de lecture :

**En grisé** : les propositions du Conseil de développement.

# Diagnostic développement durable

## Lutte contre le changement climatique

<b>Opportunités DD</b>	<b>Menaces DD</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ SCOT Nantes-Saint Nazaire</li> <li>▪ Projet de développement de transport collectif (tram-train...) et d'inter modalité (Schéma de secteur)</li> <li>▪ Création de 2 pôles structurants et de 5 pôles communaux de proximité (PADD)</li> <li>▪ Obligation de mettre en place un plan climat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accroissement du trafic aérien et routier lié à l'aéroport de Notre Dame des Landes</b></li> <li>• Croissance démographique (+2,2 %/an) augmentant le trafic routier (70% des habitants utilisent la voiture quotidiennement) et développant l'étalement urbain (périurbanisation, dispersion de l'habitat)</li> <li>• Proximité de l'agglomération nantaise (pression foncière) et développement des déplacements domicile-travail (60 % des actifs de la CCEG travaillent sur le territoire de Nantes Métropole)</li> </ul>
<b>Forces DD</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un engagement politique chiffré au niveau de l'urbanisme (concentrer 30 % du développement urbain d'ici à 2030 à l'intérieur des bourgs existants.) et de préserver les terres agricoles (PEAN)</li> <li>▪ De nombreuses réalisations concrètes dans l'ensemble des communes pour les bâtiments (ENR, isolation, achats responsables...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de politique énergétique sur le territoire</b></li> <li>• <b>Peu de maillage entre communes (transport)</b></li> <li>• <b>Peu de logement collectif et à mixité d'usage</b></li> <li>• <b>Un parc de logements constitué essentiellement de logements individuels et anciens</b></li> <li>• Un besoin de favoriser un rééquilibrage actifs / emploi sur le territoire (ex : développement des activités économiques locales)</li> <li>• Peu d'actions concernant la sensibilisation aux économies d'énergie (habitants, entreprises)</li> <li>• Problème de sécurisation des routes (vélo, marche) permettant difficilement le changement de comportement (près de 60% des habitants choisissent leur mode de transport en fonction de son degré de sécurité).</li> <li>• <b>Forte dépendance et manque d'alternatives à la voiture individuelles</b></li> </ul>

## Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

<b>Opportunités DD</b>	<b>Menaces DD</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Territoire largement constitué de terres agricoles, potentiel important de préservation et de la conservation de la biodiversité</li> <li>▪ Attachement des habitants à la préservation des milieux</li> <li>▪ Plusieurs mesures de préservation déjà mises en œuvre par les acteurs</li> <li>▪ Implantations économiques peu industrielles-polluantes, limitant ainsi l'impact sur l'environnement</li> <li>▪ Co élaboration du SCOT et du schéma de secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Urbanisation croissante sur le territoire – pression foncière</li> <li>•<del>Pas de volonté forte de développer l'agriculture bio sur le territoire</del> Peu de mesures pour limiter les pollutions du secteur agricole, protéger les haies et favoriser l'élevage extensif</li> <li>•Le projet du futur aéroport qui va générer des activités impactantes sur l'environnement dans son implantation et ses activités annexes</li> </ul>
<b>Forces DD</b>	<b>Faiblesses DD</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PEAN déployés sur le territoire</li> <li>▪ Plusieurs diagnostics environnementaux réalisés sur le territoire</li> <li>▪ Plusieurs communes mènent des actions de préservation et de sensibilisation à la biodiversité</li> <li>▪ Charte zéro phyto et actions exemplaires menées par plusieurs communes</li> <li>▪ Elaboration d'un <del>de</del> schémas de secteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <del>Préservation des Travail sur les</del> zones humides et <del>de</del> la qualité de l'eau</li> <li>○ <del>Maintien du Volonté de maintenir le</del> paysage bocager (poly agriculture-élevage )</li> <li>○ <del>Le schéma de secteur demande que les PLU prévoient</del> Utilisation des dents creuses et des niches dans les bourgs pour limiter les extensions d'urbanisation</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Manque de connaissance des actions menées par les collectivités, de la part des habitants</li> <li>•Peu de retours et de mesures des actions menées avec les acteurs du territoire (agriculteurs, aménageurs, entreprises, ...)</li> <li>•Pas de Plan de Prévention Risques Inondation</li> <li>•Pas de Plan d'écoulements des eaux usées</li> <li>•Pas de lutte contre les parasites</li> </ul>

## Modes de production et de consommation responsables

Opportunités DD	Menaces DD
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Territoire très dynamique sur le plan démographique et économique</li> <li>▪ Quelques initiatives pour prendre en compte les enjeux DD (éco-construction, pratiques individuelles)</li> <li>▪ Emergences de nouveaux comportements de modes de production et de consommation</li> <li>▪ Existence d'un club entreprise (déplacé ci-dessous)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible accès aux zones d'activités par les transports en commun, au haut débit et très haut débit.</li> <li>• Nécessité de bien gérer la croissance ?</li> <li>• Manque de capacité à accueillir les petites entreprises artisanales des centre-villes dans les parcs d'activités stratégiques</li> <li>• Équilibre à maintenir avec les espaces agricoles malgré la pression de la demande</li> <li>• Veiller à un bon équilibre emplois/actifs sur le territoire</li> <li>• Pas de mutation volontariste du secteur économique (déplacés ci-dessous)</li> </ul>
Forces DD	Faiblesses DD
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proximité avec un territoire agricole</li> <li>▪ Application de la charte économique commerciale avec critères DD</li> <li>▪ Aménagement des parcs d'activité prenant en compte les espaces verts, le paysage, les zones humides</li> <li>▪ De nombreuses communes ont intégré des actions en terme d'exemplarité (achats responsables, gestion des bâtiments, ...)</li> <li>▪ Actions menées pour le développement des emplois de proximité,</li> <li>▪ Actions pour la création d'entreprises,</li> <li>▪ Actions pour la sensibilisation au DD (aménageurs, installations d'entreprises)</li> <li>▪ Mise en place de la redevance Incitative</li> <li>▪ Développement du tourisme vert</li> <li>▪ Existence d'un club entreprises et d'associations de commerçants et d'artisans</li> <li>▪ Existence d'initiatives citoyennes d'auto-organisation (AMAP, ..)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible accès aux zones d'activités par les transports en commun, au haut débit et très haut débit.</li> <li>• Manque de capacité à accueillir les petites entreprises artisanales des centre-villes dans les parcs d'activités stratégiques</li> <li>• Équilibre-Difficulté à maintenir avec les espaces agricoles malgré la pression de la demande</li> <li>• Difficulté à atteindre veiller à un bon équilibre emplois/actifs sur le territoire</li> <li>• Pas de mutation volontariste du secteur économique</li> <li>• Pas de connaissance des actions éco-responsables menées par les entreprises</li> <li>• Pas d'actions concernant l'économie sociale et solidaire <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas d'identification des besoins en terme de services de proximité pour les salariés des parcs d'activité (crèche inter-entreprise, restaurant inter-entreprise, ...)</li> <li>▪ Peu d'actions de sensibilisation DD vers le grand public</li> <li>▪ Peu d'actions de mobilisation vers les entreprises du territoire pour la prise en compte des enjeux DD</li> </ul> </li> <li>• Difficulté à mutualiser des équipements publics</li> <li>• Pas de volonté forte de développer une agriculture locale desservant le territoire et les territoires voisins</li> <li>• Insuffisance des commerces et de services de proximité</li> <li>• Manque de promotion des initiatives et des offres locales</li> </ul>

## Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations

<b>Opportunités DD</b>	<b>Menaces DD</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relativement bon équilibres sociaux.</li> <li>▪ Peu de sources de conflits                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relativement bonne couverture en structures et services d'accompagnement personnes âgées</li> <li>▪ Vie associative relativement développée</li> <li>▪ Attraction du territoire pour les jeunes actifs diplômés</li> <li>▪ Existence de nombreux jumelages sur les communes</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroissement des disparités entre communes (coût du foncier, impact aéroport)</li> <li>• Nuisances (aéroport, pression urbaine, conflits d'usage de l'espace...)</li> <li>• Creusement des inégalités et accroissement des précarités (crise économique, coût de l'énergie)</li> <li>• Risque d'effritement du lien social lié à la périurbanisation (cité dortoir) si manque de dynamisation des Bourgs</li> <li>• Accroissement du besoin en accompagnement des personnes âgées</li> <li>• Déficit de structures intermédiaires/accueil de jour pour les personnes âgées</li> </ul>
<b>Forces DD</b>	<b>Faiblesses DD</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travail de la Maison de l'emploi</li> <li>▪ Travail du CLIC (extension possible à la problématique du handicap)</li> <li>▪ Projet accompagnement clauses sociales</li> <li>▪ Politique foncière en faveur de la primo-accession, du locatif social</li> <li>▪ PLH, OPAH</li> <li>▪ Solidarité intercommunale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque d'observation des inégalités et de la précarité</li> <li>▪ Pas de traitement du logement spécifique pour les personnes en situation de handicap (étude réalisée)</li> <li>▪ Manque de prise en compte des situations de handicap</li> <li>▪ Peu ou pas d'actions de coopération décentralisée</li> <li>▪ Manque de logements sociaux</li> <li>▪ Manque d'initiatives intergénérationnelles (transport, logements,...)</li> </ul>

## Epanouissement de tous les êtres humains

<b>Opportunités DD</b>	<b>Menaces DD</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relativement bonne couverture du territoire en équipements et services publics- Bonne couverture du territoire en matière d'équipements et services publics suivants : sport, enfance, petite enfance, culture, création de 2 équipements aquatiques d'intérêt intercommunal</li> <li>▪ Forte création d'emplois sur le territoire et possibilité de dynamisme économique à travers le projet d'aéroport</li> <li>▪ Bon niveau de satisfaction concernant le lieu de vie et les conditions de logement</li> <li>▪ Projets de nouvelles dessertes de transports en commun (tram-train, voie ferrée...)</li> <li>▪ Souhait des habitants de réduire l'utilisation de la voiture individuelle</li> <li>▪ Bonne propension et souhait des habitants de participer à la vie locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accroissement prévisible de la demande en équipements et services publics (notamment services à la personne)</li> <li>▪ Création d'emploi provenant de l'externe et non générée sur le territoire</li> <li>▪ Propensions des habitants à voir leurs conditions de vie évoluer (densité, nuisances liés à l'aéroport, augmentation du coût de l'énergie...)</li> <li>▪ Peu de maîtrise sur la question des transports</li> <li>▪ Forte pression foncière (périurbanisation, impact de l'aéroport) et difficultés potentielles pour respecter les objectifs en matière de logements.</li> </ul>
<b>Forces DD</b>	<b>Faiblesses DD</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombreuses manifestations (festivals) et associations culturelles</li> <li>▪ Création de logements encadrée au regard des besoins et capacités d'accueil du territoire,</li> <li>▪ Principe de conditions de vie durable inscrits dans les projets et documents stratégiques (schéma de secteur, schéma directeur des liaisons douces, PLH, Redevance incitative, soutien à l'agriculture locale, filière bois, Agenda 21, PCET...)</li> <li>▪ Projets favorisant la « localisation » de l'activité économique par l'adaptation des secteurs économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Délitement du lien social / effet commune dortoir</li> <li>▪ Anticipation de la couverture en équipements et services insuffisante au regard de l'accroissement démographique (lycée, TC, équipements de diffusion culturelle, couverture médicale)</li> <li>▪ Manque d'un projet culturel</li> <li>▪ Manque d'informations sur l'offre culturelle</li> <li>▪ Manque d'outils de connaissance et de données d'observation</li> <li>▪ Faible Connaissance des risques et culture du risque peu développée</li> <li>▪ Peu de sensibilisation du grand public au développement durable</li> <li>▪ Peu d'animation territoriale pour mobiliser les différents acteurs</li> </ul>

## Participation citoyenne

<b>Opportunités DD</b>	<b>Menaces DD</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'Agenda21 est une opportunité de développer la participation citoyenne</li> <li>▪ Arrivée de nouveaux habitants (en recherche de lien social)</li> <li>▪ Un tissu associatif important</li> <li>▪ Une demande des parties prenantes à plus de participation (étude habitants)</li> <li>▪ De nouveaux outils de communication (internet)</li> <li>▪ Possibilité de mettre en œuvre des référendums locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté à mobiliser durablement</li> <li>• Manque de diversité et de représentativité dans les débats</li> <li>• Manque d'intérêt et le temps (aller vers les habitants et lieux de vie)</li> <li>• Propension à privilégier l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt général</li> <li>• Peu d'identité et faible sentiment d'appartenance au territoire CCEG (déplacé ci-dessous)</li> <li>• Crainte des élus et techniciens de perte de maîtrise et de temps</li> </ul>
<b>Forces DD</b>	<b>Faiblesses DD</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de nombreuses instances de concertation (conseil de développement actif, CMJ, conseil des anciens...)</li> <li>▪ De nombreux outils d'informations (sites Internet, bulletins municipaux...) et d'échanges (réunions, enquêtes, comités consultatifs...)</li> <li>▪ Les acteurs publics ont formulé le souhait de mieux informer et consulter les citoyens et (dans une moindre mesure) de mettre en place de la co-construction</li> <li>▪ Des pratiques communales à partager</li> <li>▪ Existences d'initiatives citoyennes d'auto-organisation (AMAP) (dans Mode de production et consommation responsables)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu d'identité et faible sentiment d'appartenance au territoire CCEG</li> <li>• Manque d'élargissement des modes de participation (ex : e-démocratie) permettant d'accroître la diversité (ex : jeunes, aînés, entreprises)</li> <li>• <b>Peu de lien avec et entre les associations</b></li> <li>• Peu d'expériences de co-construction</li> <li>• Manque de retours aux habitants sur la prise en compte ou non de leur avis</li> <li>• Pas de charte de la concertation</li> </ul>



# **Orientations développement durable**

## **Avant-propos à l'Agenda 21 territorial :**

La CCEG s'engage à respecter ces enjeux également dans le cas d'implantation de l'aéroport

### **Enjeu 1 : Maîtriser l'aménagement de son territoire pour y préserver son cadre de vie, des ressources et ses milieux**

#### **1- Garder la maîtrise publique de l'aménagement de l'espace à travers l'aménagement urbain et les réserves foncières**

- 1-0- Définir les espaces stratégiques pour maîtriser l'aménagement du territoire
- 1-1- Maîtriser le prix du foncier en constituant des réserves foncières
- 1-2- Adapter les PLU et règlements d'urbanisme aux possibilités ~~de réseaux de chaleurs ou autres équipements~~ favorisant la sobriété énergétique
- 1-3- Veiller à la prise en compte au sein des PLU des orientations et décisions définies dans le schéma de secteur et le futur PEAN du territoire

#### **2- Renforcer l'offre de transports collectifs ou alternatifs**

- 2-1- Se doter d'un plan de déplacements communautaire visant à améliorer les liaisons entre communes (en particulier Ouest-Est et en transport en commun)
- 2-2- Favoriser les déplacements doux (accessibilité, chemins entretenus)
- 2-3- Optimiser le réseau existant en le rendant accessible aux transports en commun et aux modes de déplacement doux.

#### **3- Mettre la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et ressources au cœur de l'action publique territoriale, l'afficher et le faire partager par tous les acteurs**

- 3-0- Inventorier la faune et la flore du territoire et la communiquer
- 3-1- Développer et pérenniser le bocage, en valorisant le bois bocager, pour préserver les paysages, la qualité et la quantité de l'eau et lutter contre les inondations et l'assèchement des terres
- 3-2- Rendre visible ces paysages et cette biodiversité ainsi que leur fragilité à la population sur les zones publiques (sentiers vélos, pédestres...)
- 3-3- ~~Maintenir la perméabilisation des sols et conserver les trames vertes existantes (limiter le bitume, contraintes via les schémas directeurs d'eau pluviale, bâtis à étage, parking souterrains) et développer les solutions alternatives filtrantes des sols~~ Concevoir les extensions urbaines en fonction des éléments naturels préexistants
- 3-4- Préserver et entretenir les zones humides
- 3-5- Lutter contre les fléaux espèces invasives qui portent atteinte à la biodiversité (à la place de « Se préserver des espèces invasives et exotiques »)
- 3-6- Informer et communiquer sur l'intérêt de la biodiversité et des haies bocagères notamment auprès des propriétaires de foncier (agriculteurs ou particuliers).
- 3-7- Favoriser la mise en réseau des espaces verts de centre-bourg, des jardins privatifs, des espaces agricoles et des espaces naturels afin de constituer des corridors écologiques
- 3-8- Inventorier, mettre en valeur et intégrer les éléments du patrimoine dans notre paysage pour que l'histoire de notre territoire soit visible et continue à participer à notre identité.

#### **4- Adapter le territoire au changement climatique**

- 4-1- Identifier les risques et mettre en place des plans de prévention
- 4-2- Se doter d'un plan climat énergétique territorial

## Enjeu 2 : Produire et consommer localement et de manière responsable

### 1- Favoriser la conception durable de l'habitat et des équipements publics

- 1-1- Concevoir et implanter les équipements publics en fonction des déplacements générés et en privilégiant leur usage mutualisé
- 1-2- Choisir et concevoir des zones économiques « répondant aux critères développement durable »
- 1-3- Favoriser l'amélioration de la performance énergétique de l'existant (habitat, équipement publics) – Lutte contre la précarité énergétique
- 1-4- Promouvoir l'utilisation de matériaux dont la provenance est connue, qui sont fabriqués le plus près possible du chantier et dans le respect des hommes et de la nature.

### 2- Développer et favoriser la production d'énergie renouvelable

- 2-1- Organiser avec les acteurs locaux (citoyens inclus) les différents modes de production d'énergie renouvelable

### 3- Soutenir l'agriculture responsable de type polyculture-élevage

- 3-0- Accompagner les agriculteurs dans leur installation et leur développement sur le territoire
- 3-1- Accroître l'accès aux produits de proximité à travers la création de filières courtes.
- 3-2- Structurer l'offre de production agricole et de transformation locale (dans une démarche raisonnée)
- 3-4- Aider les agriculteurs à adopter un mode de production biologique ou raisonné
- 3-5- Informer pour favoriser le changement de comportement de consommation et valoriser les associations déjà engagées type AMAP

### 4- Inciter la vente de produits locaux au sein de réseau locaux

- 4-1- Favoriser les structures facilitant le lien entre producteurs, transformateurs, consommateurs et promouvoir ce schéma

### 5- Développer la commande publique responsable

- 5-1- Former des acheteurs à l'insertion de clauses environnementales et sociales
- 5-2- Former des prestataires à la réponse à ces clauses
- 5-3- Inclure des critères environnementaux dans les commandes publiques
- 5-4- Mutualiser les achats et les moyens entre communes et CCEG

### **Enjeu 3 : Favoriser le bien vivre ensemble dans un territoire qui répond aux besoins des habitants**

#### **1- Proposer une offre résidentielle et de transport qui répond à tous les besoins et aux aléas tout au long de la vie**

- 1-1- Permettre l'accès au logement à toutes les tranches d'âges (jeunes, personnes âgées et/ou handicapées...) et offrir la possibilité d'un parcours résidentiel sur une même commune
- 1-2- Permettre l'accès au logement à toutes les catégories sociales (ex : familles modestes)
- 1-3- Promouvoir des expériences d'habitat partagé et intergénérationnel
- 1-4- Encourager la mixité d'usage
- 1-5- Offrir des possibilités ou des alternatives au transport individuel et optimiser celui-ci

#### **2- Développer le lien social**

- 2-1- Favoriser les initiatives qui renforcent le lien social, l'intégration de tous
- 2-2- Soutenir, maintenir et développer le tissu associatif
- 2-3- Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle ~~entre les nouveaux arrivants et les anciens~~
- 2-4- Développer les réseaux locaux intergénérationnels pour favoriser les échanges de savoir
- 2-5- ~~Favoriser le lien social grâce aux~~ Coordonner les synergies entre commerces de proximité, rencontres associatives, sportives, culturelles.
- 2.6- Penser un aménagement urbain avec des lieux de rencontres dans les zones de flux (places aménagées, halles de marché, terrasse devant les bibliothèques ...)
- 2-7- Intégrer les nouveaux arrivants

#### **3- Soutenir les services et les commerces de proximité**

- 3-1- Revitaliser l'ensemble du territoire en termes d'accès aux soins (après diagnostic)
- 3-3- Créer et renforcer des services de proximité (pôles multiservices, accès dématérialisés à travers des bornes publiques)
- 3-4- Structurer un réseau de services et de commerces selon le niveau de polarité en respectant l'accès pour tous.
- 3-5- Permettre aux personnes en situation de handicap d'intégrer la vie locale

#### **4-Favoriser l'emploi local (création d'emplois de proximité)**

- 4-1- Favoriser l'emploi de proximité
- 4-2- Faciliter la formation professionnelle adaptée aux besoins locaux
- 4-3- Favoriser l'implantation d'entreprises (pépinières, ...)
- 4-4- Concilier l'implantation d'entreprises et l'habitat

## **Enjeu 4 : Promouvoir une citoyenneté responsable et participative**

### **1- Conduire les enfants et les jeunes à devenir des citoyens responsables**

1.1- Permettre aux jeunes de devenir des adultes autonomes

- exemplarité des adultes ?

- capacité d'indépendance et à devenir acteur de leur territoire ?

- esprit critique et constructif ?

1-2- Inciter les jeunes à s'engager dans la vie publique, ~~et~~ associative et citoyenne (au travers de structures comme le conseil municipal des enfants)

1-3- Faciliter le dialogue intergénérationnel

### **1- Donner les moyens de faire évoluer les pratiques et les comportements**

2-1- Sensibiliser les habitants et les entreprises aux enjeux de leur vie locale locaux

2-2- Disposer sur le territoire de ressources et de compétences nécessaires pour développer les pratiques professionnelles et les comportements de consommation en faveur du DD

2-3- Promouvoir les actions de développement durables

2-4 - Continuer à sensibiliser les acteurs sur la, production de déchets en les rendant responsables à ce sujet

### **3- Créer les conditions d'une participation citoyenne à la vie publique locale**

3-0 – Informer/communiquer sur le rôle de la CCEG et son articulation avec les autres institutions

3-1- Créer des lieux et susciter des moments et des instances de participation pour donner la parole aux citoyens

3-2- Etablir un cadre général à la participation (formation, charte)

3-3- Permettre à la parole du citoyen de parvenir à l'instance politique concernée

3-4- Rechercher une plus grande représentativité et diversité dans la participation et l'engagement

3-5- Développer les modes de participation accessibles à tous et adaptés aux différents publics

3-6- Garantir l'écoute des citoyens, l'étude des propositions et donner une réponse argumentée

### **4- Etre un territoire ouvert sur les autres territoires**

4-1- Eduquer de manière à se sentir citoyen du monde

4-2- Prendre en compte les impacts de notre comportement au-delà des limites de la CCEG

**Le Conseil de développement Erdre et Gesvres est une association loi 1901, créée en 2006 à l'initiative des élus de la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres.**

**Composé de quatre collèges issus de la société civile (collège monde associatif, collège monde économique, collège de la citoyenneté et collège socioprofessionnel), le Conseil de Développement a pour objet de :**

- **Etre un lieu d'échange et de concertation en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire**
- **Contribuer à la réflexion sur le devenir du territoire et des ses habitants**
- **Faire des propositions, en évaluer la conception et d'une manière générale en assurer le suivi**
- **Donner des avis sur les orientations envisagées et les actions menées.**

**Placé aux côtés du Conseil Communautaire de la CCEG, il est un organe consultatif qui vise à apporter aux élus des avis et des propositions sur les questions relatives à la vie et au développement du territoire d'Erdre & Gesvres.**

**Il s'inscrit ainsi dans l'émergence d'une nouvelle exigence démocratique : « la démocratie participative ». Par son action et sa réflexion, le Conseil de développement favorise une cohérence territoriale et un projet de territoire rassembleur et dynamique.**

**Avec la participation de personnes émanant d'activités et d'horizons différents, il est un espace de travail commun où s'exprime l'échange de points de vue.**

**Conseil de développement Erdre & Gesvres  
Communauté de communes d'Erdre & Gesvres**

**1 Rue Marie Curie - Parc d'Activités La Grand'Haie  
44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES**

**Contacts:**

**Tél : 02.28.02.01.45 - Fax : 02.28.02.22.47.  
[conseil.developpement@cceg.fr](mailto:conseil.developpement@cceg.fr)**